

# Contrat Territorial Eau et Climat Brèche 2020-2025







Comité de pilotage – 10/03/2022



**MONTREUIL  
SUR BRÈCHE**



# Données générales

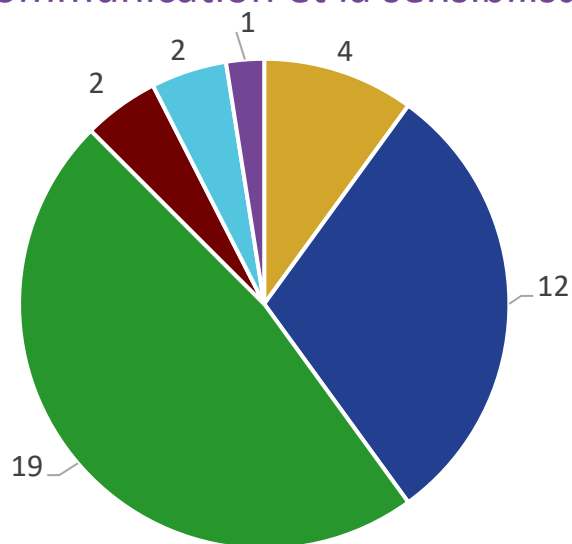
- CTEC 2020-2025
- 17 signataires
- 40 actions, 16,97 M€ de travaux
- Structure porteuse : SMBVB
- 4 animations thématiques (5,5 ETP) prévues au contrat
  - 1 SAGE / CTEC 
  - 2 Rivières 
  - 1 Zones humides 
  - 1,5 Captage (Sacy/Labruyère, Clermont)   

# Données générales

- 6 enjeux :

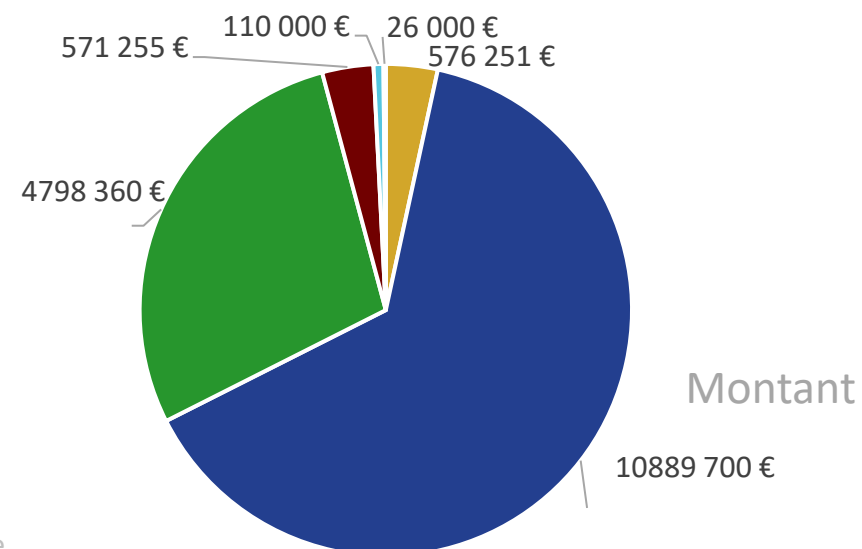
- La préservation de la ressource en eau potable et la protection pérenne des captages
- L'amélioration de la performance des systèmes d'assainissement (« tous temps ») prioritairement sur le ru de la Garde et la Béronnelle et la gestion à la source des eaux de pluie en milieu urbain
- L'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et humides
- L'amélioration de la connaissance des axes d'érosion et de ruissellement ainsi que le développement de programmes d'actions pour limiter le ruissellement
- L'amélioration des connaissances sur les relations entre nappe et rivière
- La communication et la sensibilisation

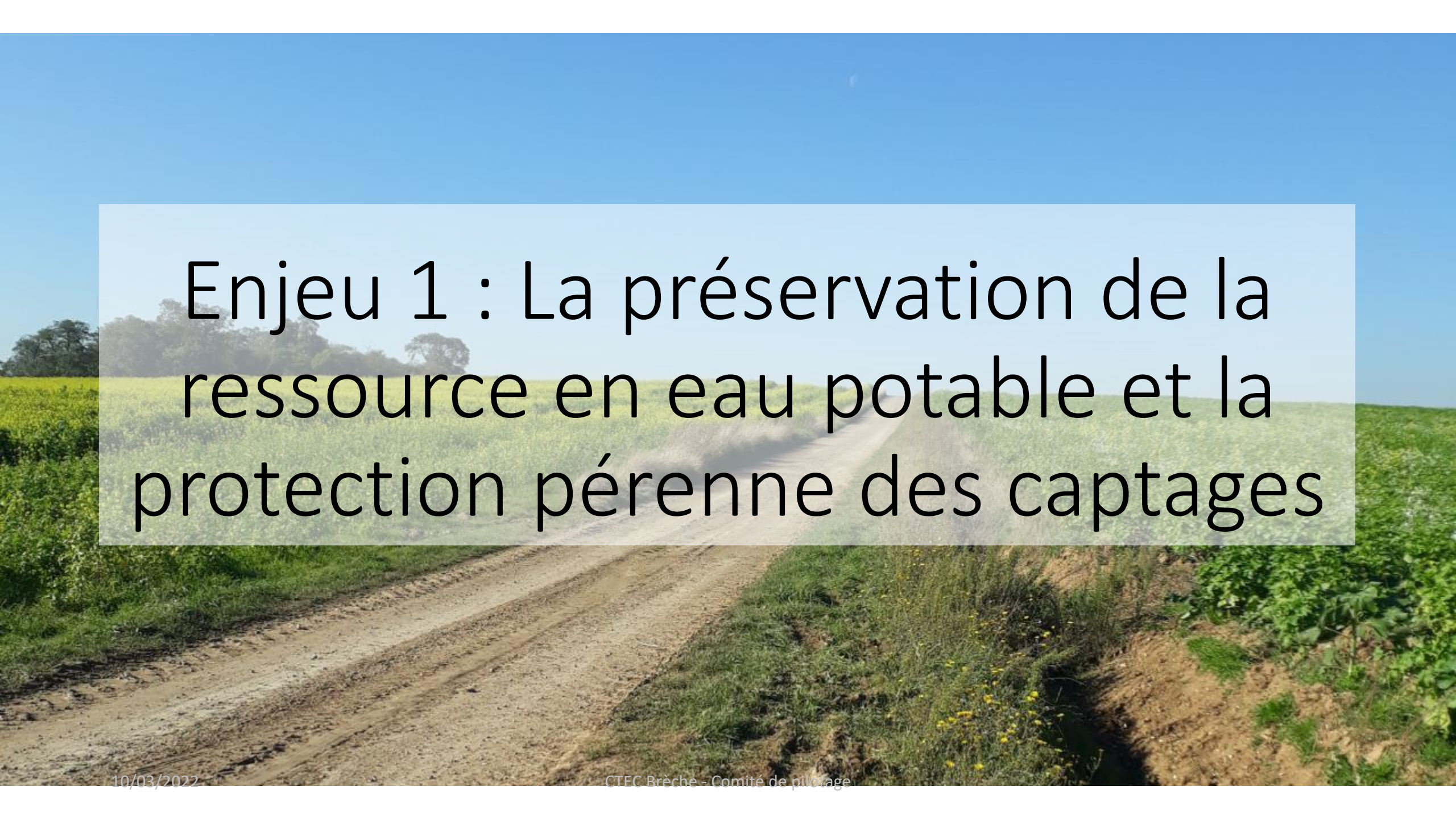
Nombre d'actions



10/03/2022

CTEC Brèche - Comité de pilotage



A photograph of a dirt road winding through a green field under a clear blue sky. The road is in the foreground, leading towards a line of trees in the distance. The text is overlaid on a semi-transparent white box in the center of the image.

# Enjeu 1 : La préservation de la ressource en eau potable et la protection pérenne des captages

# Actions de l'enjeu

1.1 - Actions agricoles - CCLVD

1.2 - Réduction des pollutions industrielles - CCLVD

1.3 - Diagnostic multi-pression, propositions d'actions et animation captage

1.4 - Actions agricoles sur le plateau picard

# Action 1.1 : La protection de la ressource en eau souterraine

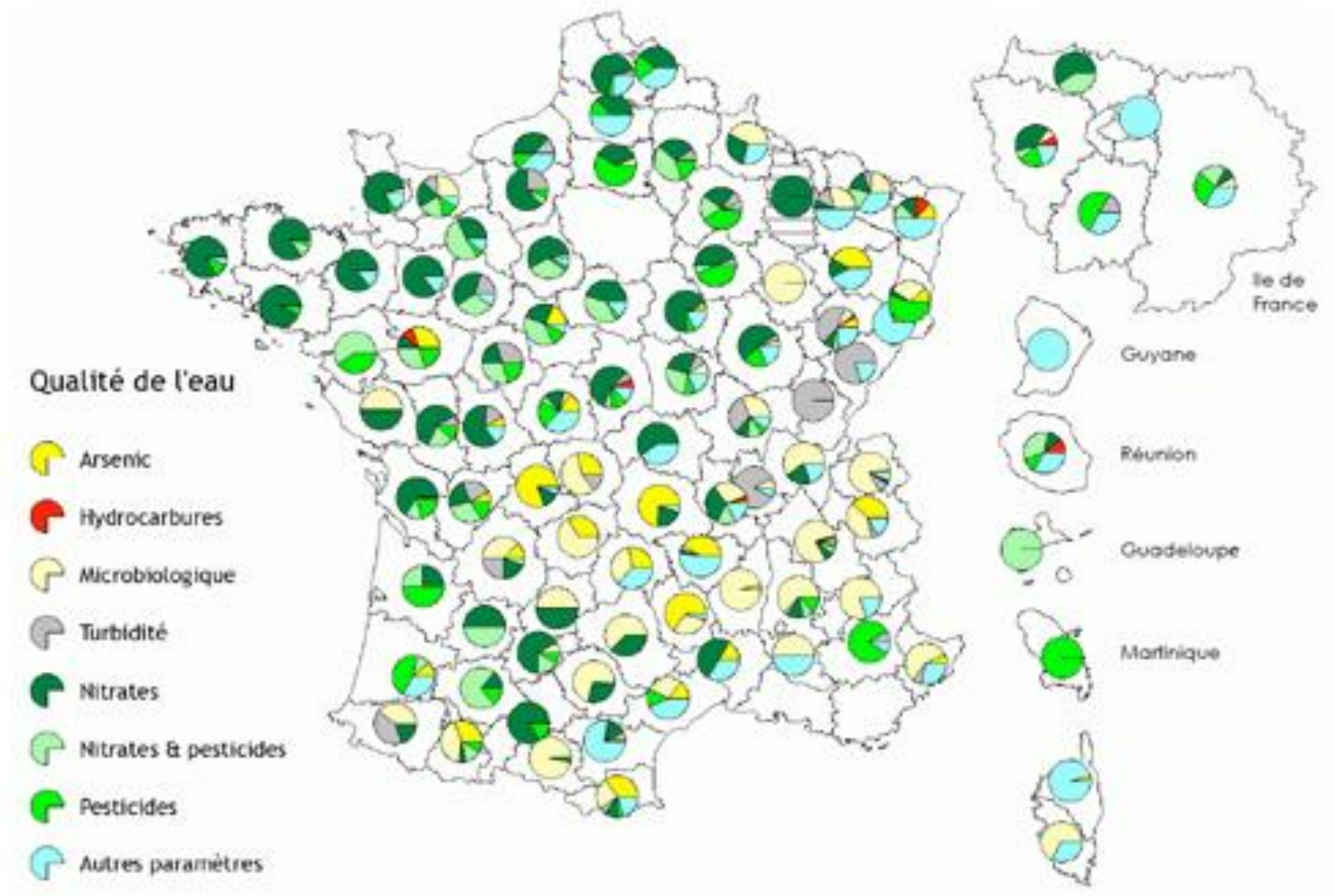
Via l'animation agricole sur l'aire d'alimentation des captages de Labruyère/Sacy-le-Grand

## Le contexte en quelques chiffres

- Entre 1998 et 2008, 440 captages abandonnés en moyenne/an
- Les problèmes de qualité de la ressource sont la 1ère cause d'abandon de captages (41 %)
  - Pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates et/ou pesticides) : 19 %
  - Microbiologie et turbidité : 13 %
  - Dégradation ou vétusté des ouvrages : moins de 10 %

*Source : enquête nationale sur l'abandon des captages (DGS, 2012)*

# Raisons des abandons de captages entre 1998 et 2008





# Pourquoi protéger les captages ?

## Enjeux sanitaires

- Production d'eau potable (normes de qualité)

## Enjeux environnementaux

- Effets sur les milieux aquatiques
- Effets sur le vivant en général
- Pollutions diffuses = responsabilité partagée

## Enjeux économiques

- Fermeture de captages = coûts collectifs
- Nouveaux forages (coûts d'investissement et de fonctionnement)
- Usines de traitement des eaux

# Préventif ou curatif ?

- Les coûts respectifs du préventif et du curatif ont été comparés dans 21 sites du bassin Seine Normandie. Pour les services d'alimentation en eau potable, sur la base de ces cas, **le coût du préventif est toujours inférieur au coût du curatif** (jusqu'à 87 fois). *(Source AESN)*
- Coût d'une usine de traitement : **1 million d'€ + 50 000 à 100 000€** de fonctionnement annuel (sans compter le renouvellement)
- **54 milliards d'euros par an = coût de traitement des nitrates et des pesticides des cours d'eau.** 10X plus = celui d'une dépollution du stock des eaux souterraines (évaluation par l'absurde). *(Source CGDD)*

# Déroulé

- 1) Le BAC de Sacy/Labruyère : historique et contexte
- 2) Les actions menées avec le monde agricole

# Déroulé

1) Le BAC de Sacy/Labruyère : historique et contexte

2) Les actions menées avec le monde agricole

# Le BAC de Sacy-Labruyère : Historique et contexte

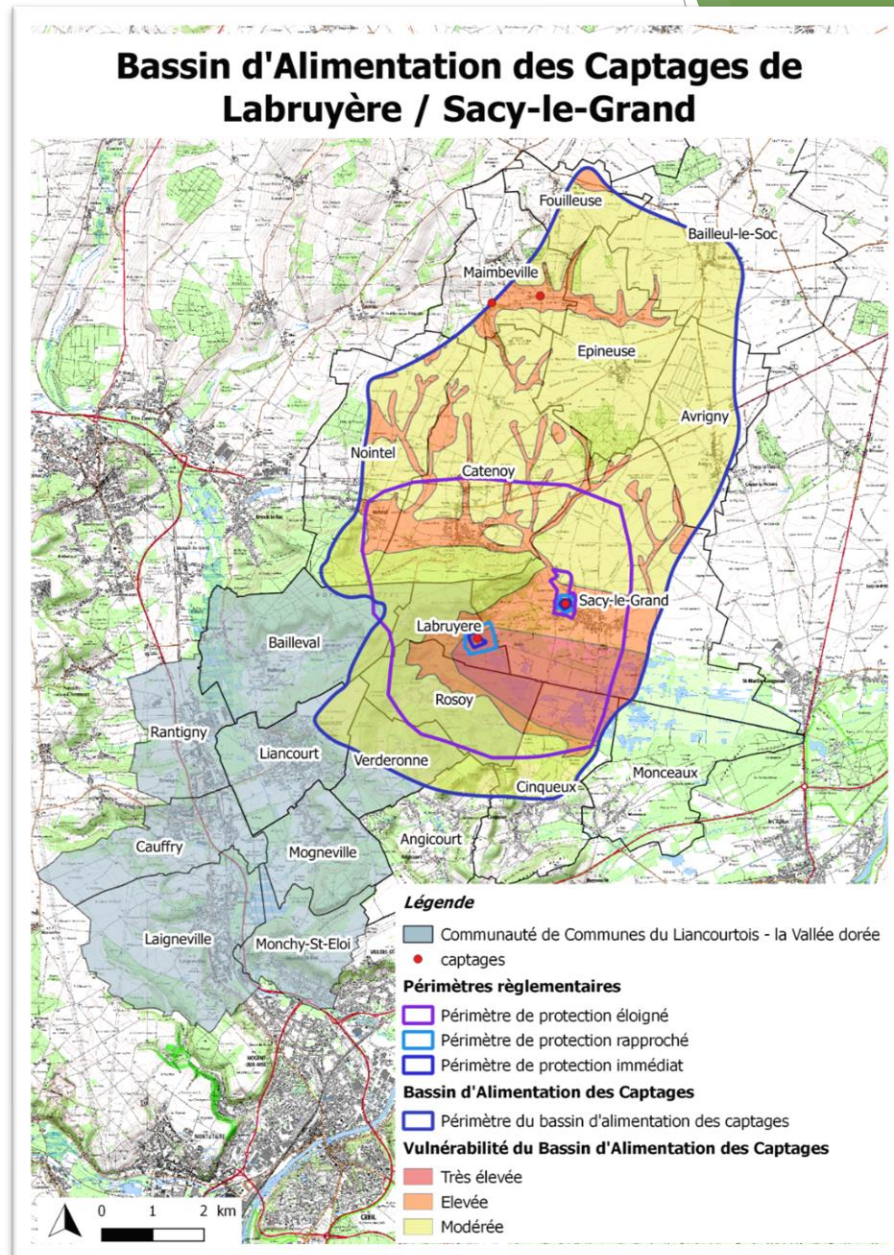
## BAC

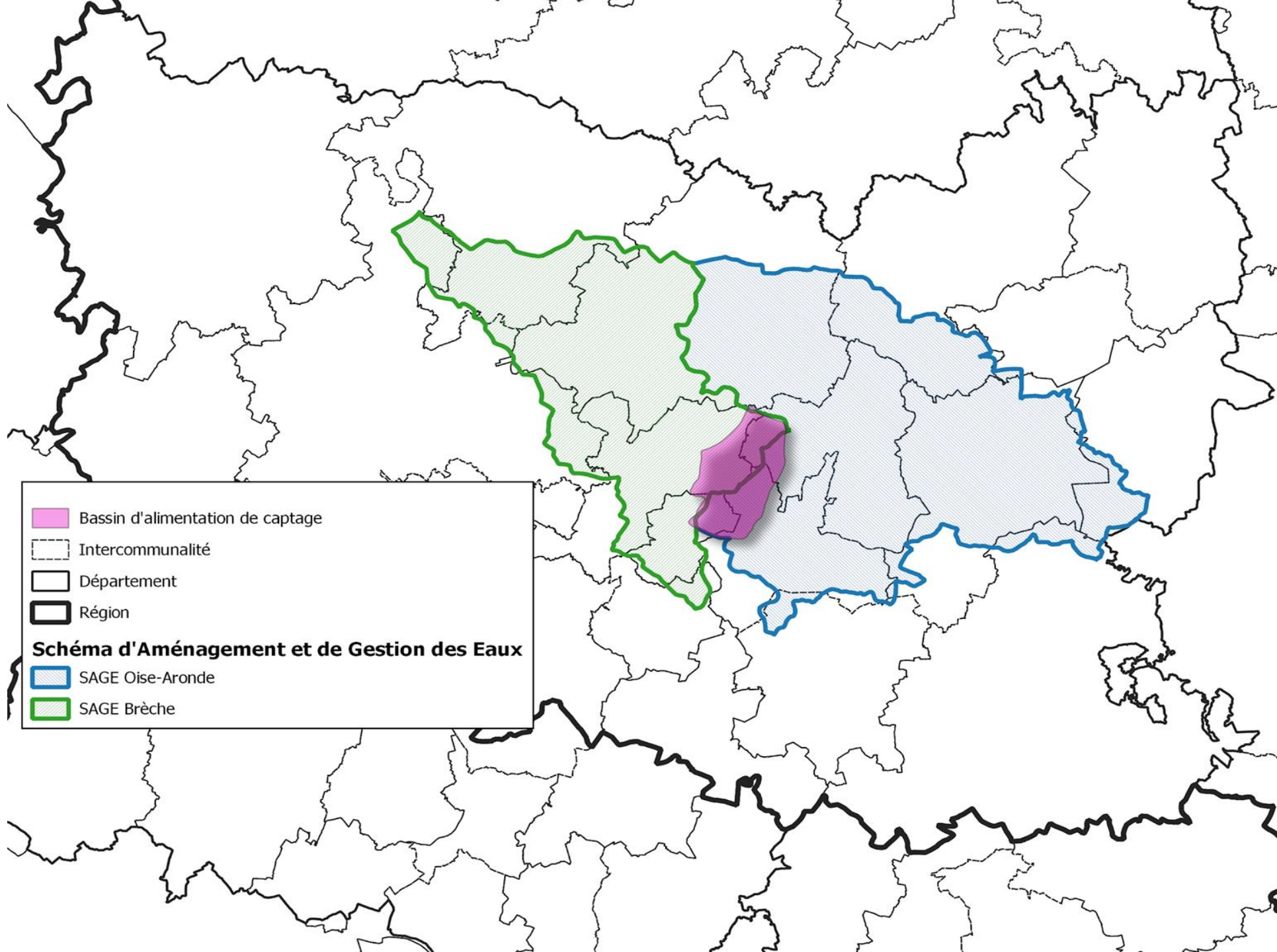
- 6 575 hectares
- 25 000 habitants alimentés en eau potable
- Zone d'Action Prioritaire : 2 400 hectares


## OCCUPATION DU SOL


- 4 235 ha d'exploitations agricoles
- 1 523 ha de zones boisées
- 363 ha de zones urbanisées
- 330 ha de marais
- 117 ha de zones industrielles et artisanales


*Nitrates aux limites des normes sur le captage de Sacy-le-Grand*  
*Traces de plusieurs pesticides dans les deux forages*







 Bassin d'alimentation de captage


 Intercommunalité

 Département

 Région

**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux**

 SAGE Oise-Aronde

 SAGE Brèche

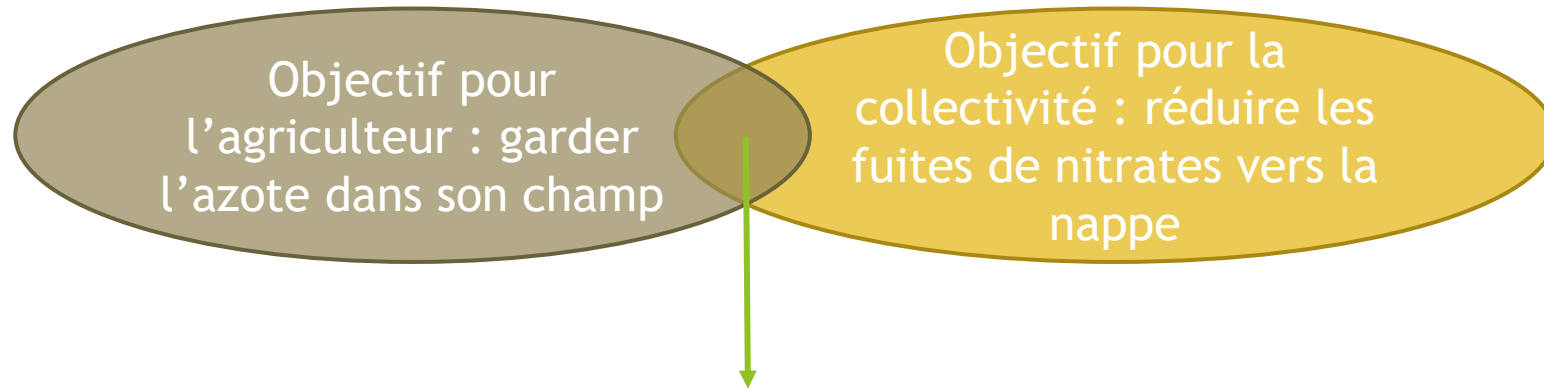
# Déroulé

1) Le BAC de Sacy/Labruyère : historique et contexte

## 2) Les actions menées avec le monde agricole

- a) Le pilotage de l'azote début drainage
- b) L'ouverture d'une réflexion sur l'agriculture biologique
- c) La mise en place d'un dialogue territorial
- d) Le travail sur l'implantation de chanvre (et de sa filière ?)
- e) L'accompagnement des projets transversaux (méthanisation, plantation de haies, développement des débouchés pour l'AB locale en resto co)

## a) Le pilotage de l'azote début drainage



- Mesure de reliquats début drainage (RDD)
- Etablissement d'un lien entre RDD et qualité de l'eau au captage
- Pilotage dynamique dans une logique de résultats

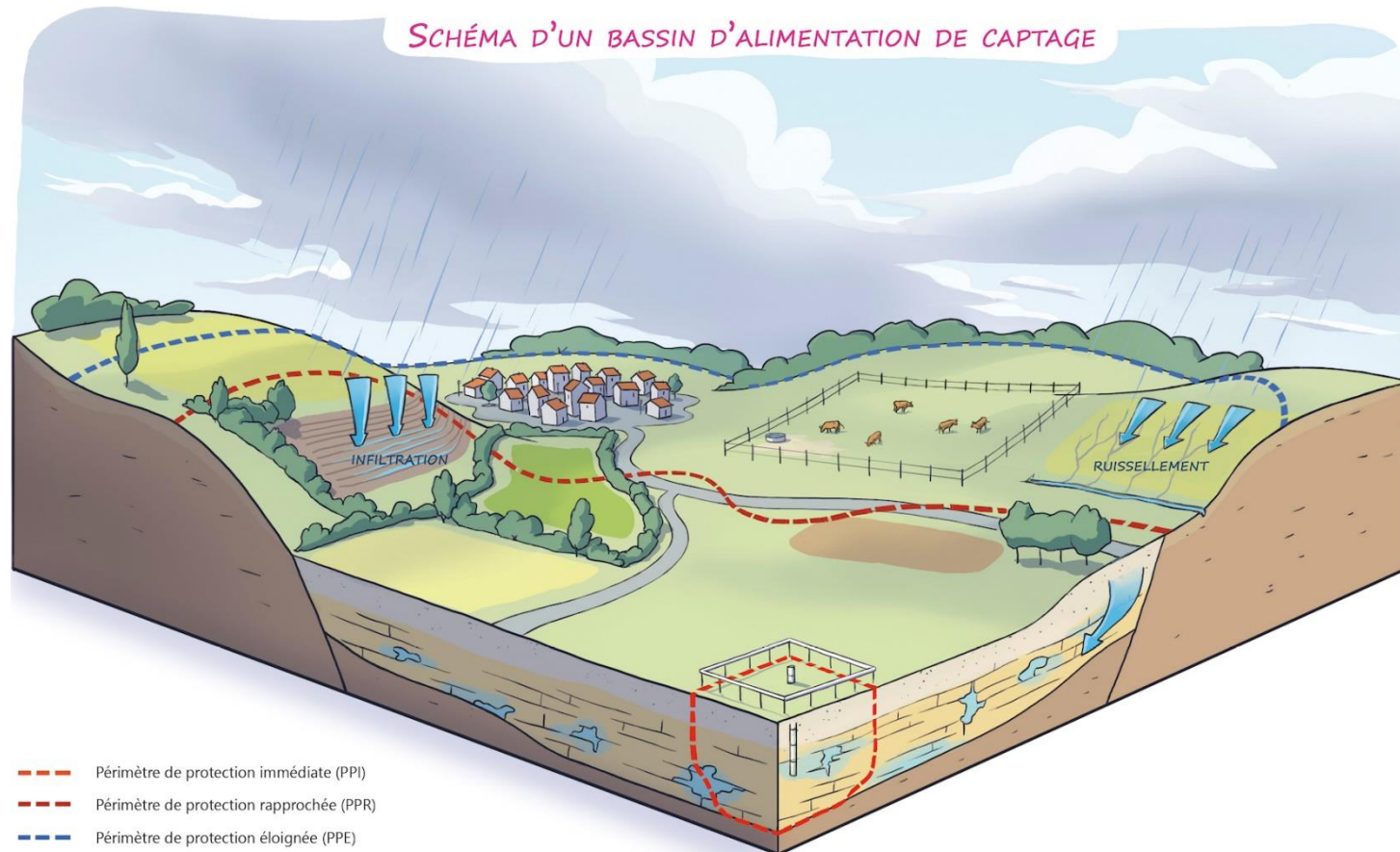


## 1) La qualité de l'eau au(x) captage(s) que nous voulons

Limite réglementaire de 50 mg/L → valeur guide fixée à 35 mg/L (moyenne annuelle, pour absorber les fluctuations)

## ↳ 2) Les pertes en azote à ne pas dépasser sous les champs

Dépend de l'occupation du sol sur le BAC : les forêts par exemple contribuent significativement moins que les terres cultivées. On parle d'espaces de « dilution »




# Sur le BAC de Sacy-Labruyère

1) La qualité de l'eau au(x) captage(s) voulue

35 mg/L de nitrates en moyenne annuelle.

2) Les pertes en azote à ne pas dépasser sous les champs



 3) La quantité d'azote à ne pas dépasser dans les champs au début du drainage hivernal

On calcule le % d'azote lixivié, grâce aux données pédoclimatiques.

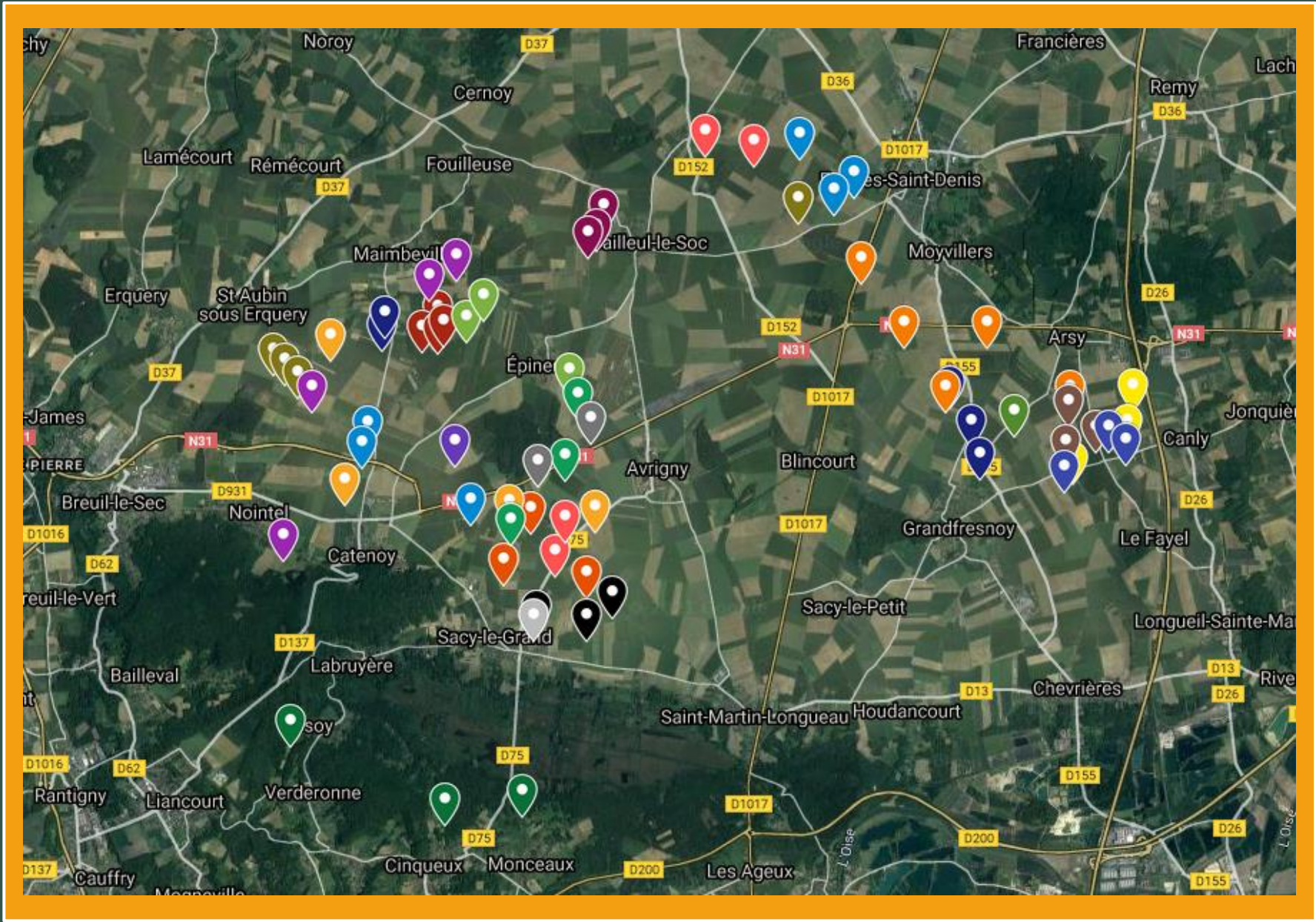
On en déduit que **le reliquat début drainage (RDD) ne doit pas dépasser 60 kg/ha. Logique de résultat**

4) Quelles sont les pratiques agricoles déterminantes pour que cette quantité d'azote ne soit pas dépassée ? Quelle(s) pratique(s) prometteuse(s) voulons-nous privilégier ?

*Comment les façons de cultiver font la qualité de l'eau sous les champs ?  
Que connaît-on localement comme façons de cultiver qui vont dans le sens d'une bonne qualité de l'eau ?*

## Le contrat azote sur le BAC SL

- Sur 3 ans (2019-2020-2021), renouvelable 3 ans
- 7 agriculteurs + 8 nouveaux en 2021
- 17 + 24 parcelles bien réparties sur le BAC
- Gamme de sols et de cultures précédentes variées

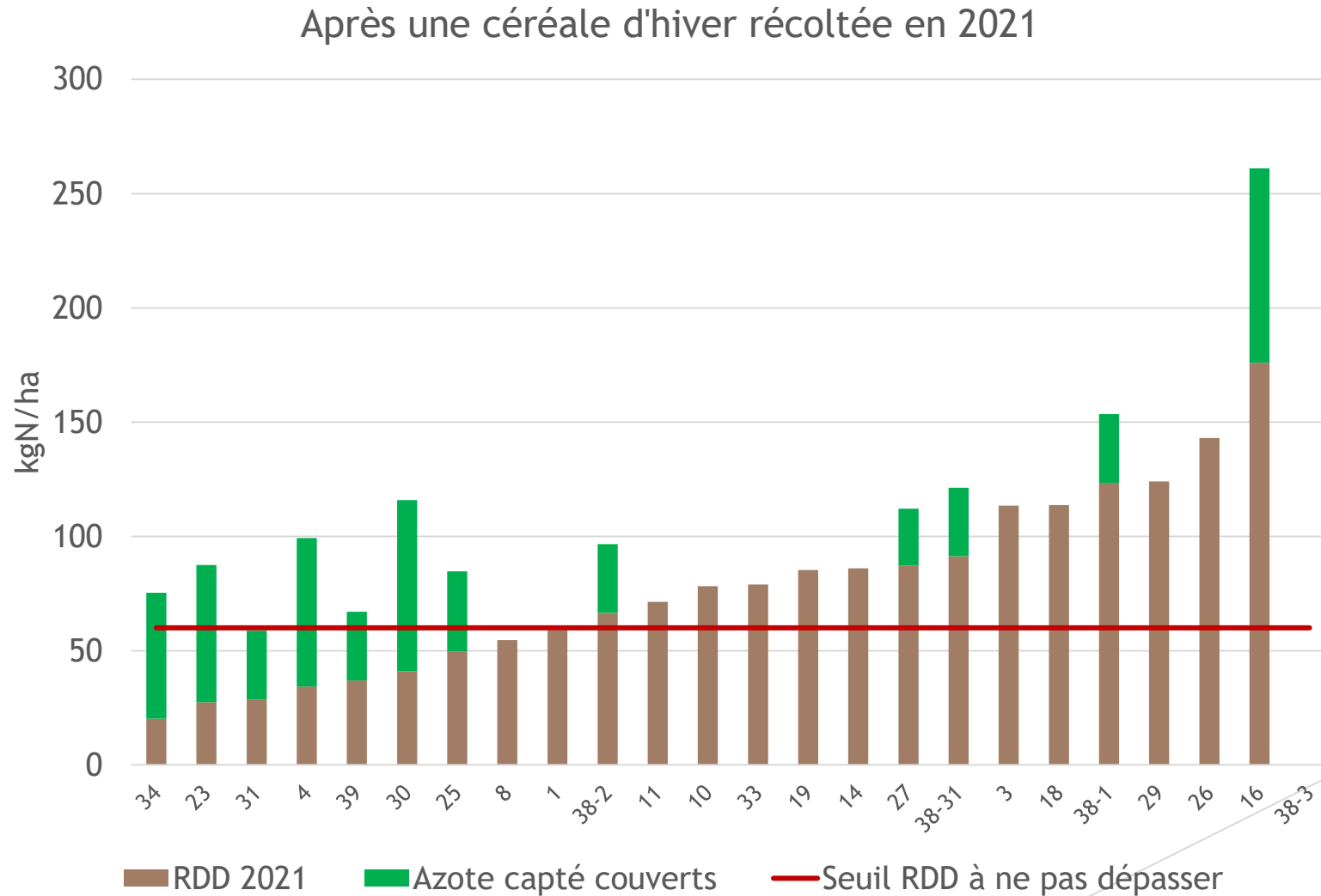


# Pesées des couverts et méthode MERCI



Une placette de  $0,8 \text{ m}^2$  →

# Résultats sur le BAC de Sacy-Labruyère - campagne 2021 - après céréale d'hiver



## b) L'ouverture d'une réflexion sur l'agriculture biologique

Etude de sensibilité à la conversion à l'AB  
(« SensiBio ») :

- ✓ Rencontre de 25 exploitants sur le BAC de SL + 15 sur la CCLVD
- ✓ Entretiens approfondis et appréciés → bonne interconnaissance
- ✓ Compréhension des besoins des agriculteurs et des dynamiques locales → axes de travail
- ✓ Ouverture d'une discussion sur l'AB

Format de restitution des résultats à concevoir (élus, agriculteurs)

Guide d'entretien  
Etude de sensibilité à l'AB  
Dialogue Territorial

Fiche signalétique :  
Présentation de l'étude et garantie de la confidentialité.

Nom, prénom : ...

Adresse exploitation agricole : ...

Date : ...

Heure de début :                      Heure de fin :

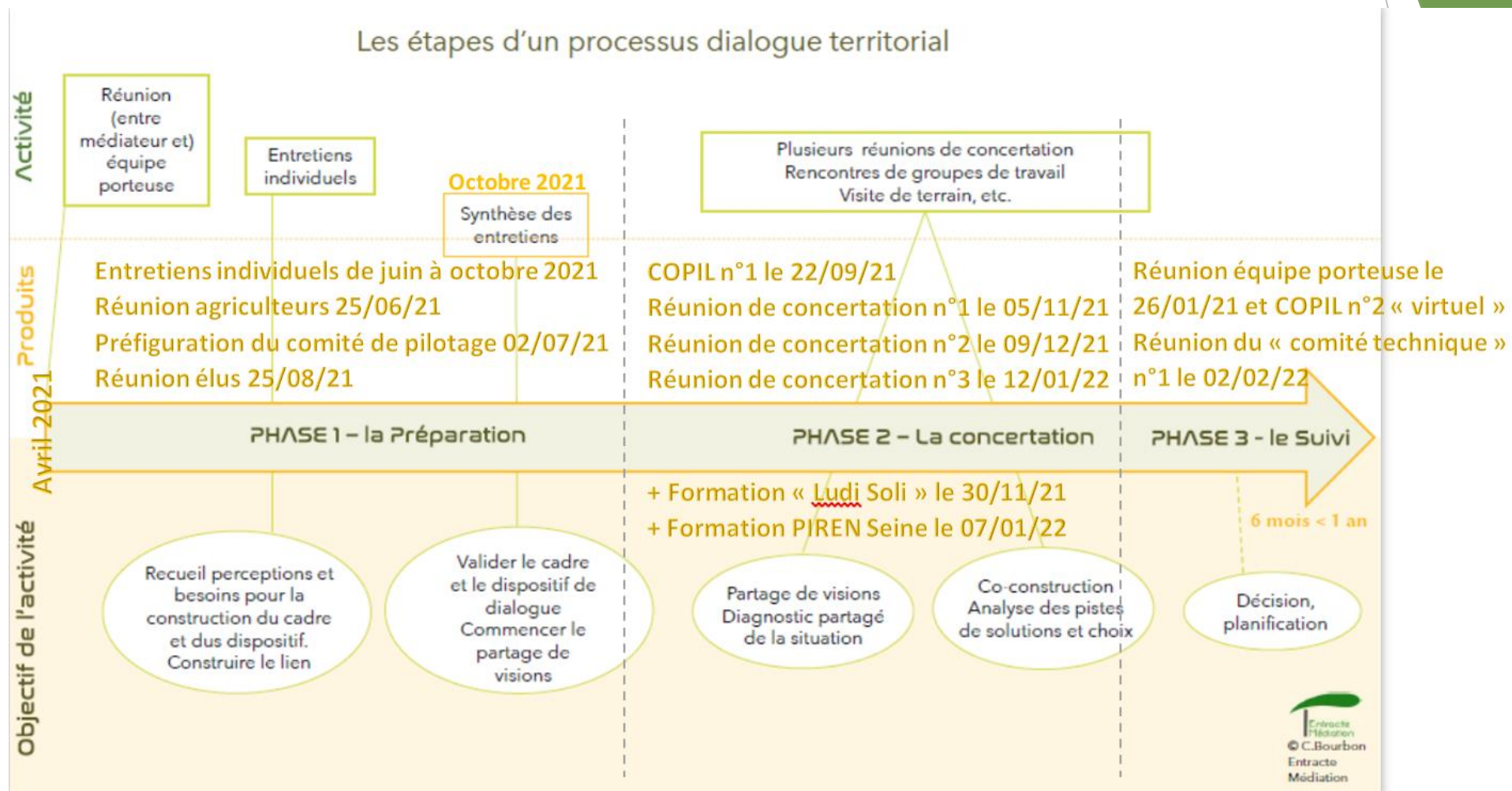
## c) La mise en place d'un dialogue territorial

Un BAC est l'opportunité pour améliorer le dialogue.

- ✓ Expression de besoins et des points de vue via les entretiens « SensiBio »
- ✓ Démarche de concertation pour mettre à jour collectivement le plan d'action sur le BAC + élargissement à la CCLVD
- ✓ Événements grand public valorisant les bonnes pratiques agricoles



# Démarche de concertation utilisant le dialogue territorial





← Atelier Ludi Soli :  
formation et échanges

Réunion de concertation n°2 :  
proposition d'actions →



# Sortie de terrain co-organisée avec le CPIE



**Samedi 6 Novembre de 10h à 12h**

***Balade découverte du végétal et de la biodiversité***

Vous passerez par le bois de Favières (Catenoy)  
et à l'intérieur d'une parcelle agricole pleine de diversité

***Animé par le CPIE de l'Oise ainsi qu'un agriculteur***

**Le lieu de rendez-vous sera communiqué après inscription auprès de  
Marine Divo du CPIE au 07 89 06 96 02**



***+mise en relation pour visite  
ferme, traque à l'innovation, etc.***

**Prochaine date le  
samedi 16 avril**

## d) Le travail sur l'implantation de chanvre (et de sa filière ?)

- Initialement sur les BAC de la Plaine d'Estrées, en lien avec le GIEE Is'eau à Auger-Saint-Vincent
- Un intérêt aussi chez les agriculteurs du BAC SL et de la CCLVD



Retour d'expérience du PNR du Gâtinais - mai 2021



Visite terrain filière chanvre - 77, mai 2021



Ballots de paille - Planète chanvre



Usine de défibrage - Gâtichanvre



Isolation en béton de chanvre

## e) L'accompagnement des projets transversaux

- Suivi des projets de méthanisation dans le but de garantir leur qualité environnementale
- Projet de plantation de haies en partenariat avec les Planteurs Volontaires et le lycée d'Airion : barrière physique entre une parcelle bio et non bio
- Développement des débouchés locaux du bio via la restauration collective : visite légumerie de Rousseloy & échanges avec Elior



Légumerie bio à Rousseloy

## Action 1.4 : Actions agricoles sur le plateau picard

- Mise en place de l'arrêté préfectoral relatif au programme d'actions à mettre en œuvre sur la zone de protection de l'AAC de Saint Just.
- Diagnostics des systèmes assainissement de :
  - Saint-Just-en-Chaussée
  - Airion

# Actions agricoles en cours de réalisation

Les actions agricoles en cours de réalisation sont les suivantes :

Thématiques	Actions
Réduire la pression de polluants agricoles	Animation d'un réseau d'agriculteurs
Limiter les transferts	Améliorer l'efficacité environnementale et agronomique des intercultures
	Mettre en place des zones de dilution et zones tampons



# Groupe d'échanges sur les techniques alternatives

Objectif : réduire la pression de polluants agricoles à travers un groupe d'échanges sur les techniques alternatives

Moyens mis en place :

- Conseil indépendant et orienté sur la réduction de l'utilisation des pesticides et nitrate
- Mise en place d'essais permettant d'échanger sur les techniques ; le but étant d'expérimenter voir s'approprier de nouvelles techniques sur le terrain.

Exemple essai 2022 :

- Traitement de semence sur blé : rien, vinaigre blanc, traitements de semence
- Rotation en agriculture de conservation des sols sans utilisation de glyphosate

Groupe en place :

- 17 agriculteurs concernés dont 10 situés sur le territoire du SAGE de la Brèche
- Groupe hétérogène donc riche en échanges diverses : agriculture conventionnel, bio, de conservation des sols ; élevage ; productions céréalières, légumières (pommes de terre, haricots, épinards, etc.)

# Améliorer l'efficacité environnementale et agronomique des intercultures


Objectif : limiter les transferts de nitrates vers la nappe en améliorant l'efficacité environnementale et agronomique des intercultures

Moyens mis en place :

- Travail avec les agriculteurs du territoire en partenariat avec l'Institut Polytechnique UniLaSalle de Beauvais
- Création de références territoriales sur les intercultures : choix des espèces, mise en avant des bénéfices écosystémiques, approche économique

Premiers résultats :

- Culture Intermédiaire considérée comme une culture à part entière
- Réflexion sur le choix des espèces et leur mise en œuvre



# Mise en place de zones de dilution et zones tampons

Objectif : limiter les transferts de nitrates vers la nappe par la mise en place de zones de dilution et zones tampons

Moyens mis en place :

- ▶ Par le biais de notre partenariat avec l'Institut Polytechnique UniLaSalle de Beauvais : mise en place du projet EAU'rizon
- ▶ Territoire pilote dans le cadre du projet SAFARRI piloté par l'Institut Polytechnique UniLaSalle de Beauvais

# Mise en place de zones de dilution et zones tampons

Projet EAU'rizon : cartographier la vulnérabilité du sol et quantifier les risques quantitatifs de lixiviation sous-racinaires

- d'établir de manière complète et éprouvée une cartographie précise, à l'échelle de la parcelle agricole, validée par des contrôles « données » et observations de terrain, des modes de transferts des eaux et nitrates ruisselées et/ou lixiviés vers les masses d'eau en présence. Cette cartographie doit permettre de recenser et localiser a minima de manière théorique les zones d'interventions prioritaires présentant des dysfonctionnements hydrauliques et risques élevés de migration des nitrates vers les masses d'eau.
- D'évaluer, à partir d'un réseau de parcelles agricoles types, le risque quantitatif moyen de lixiviation sous-racinaire des nitrates et de généraliser ce risque rotationnel type à l'ensemble des systèmes de culture présents et connus sur l'emprise de la CC Plateau Picard.

# Mise en place de zones de dilution et zones tampons

Projet SAFARRI : Communauté de communes du Plateau Picard est territoire pilote du projet SAFARRI (projet pour le déploiements de Systèmes Agro-Forestiers A Références connues et à Risques maîtrisés en Haut-de-France)

- ▶ Le projet SAFARRI a pour objectif de permettre au plus grand nombre d'agriculteurs, mais aussi d'accompagnants (conseiller, animateur territorial, enseignant, chercheur, décideur et financeur), de disposer de références locales éprouvées permettant de mieux appréhender les risques inhérents à la conversion agroforestière des exploitations, d'argumenter des bénéfices à en attendre, de s'assurer des performances des systèmes agroforestiers et de leurs filières.

# Autres actions

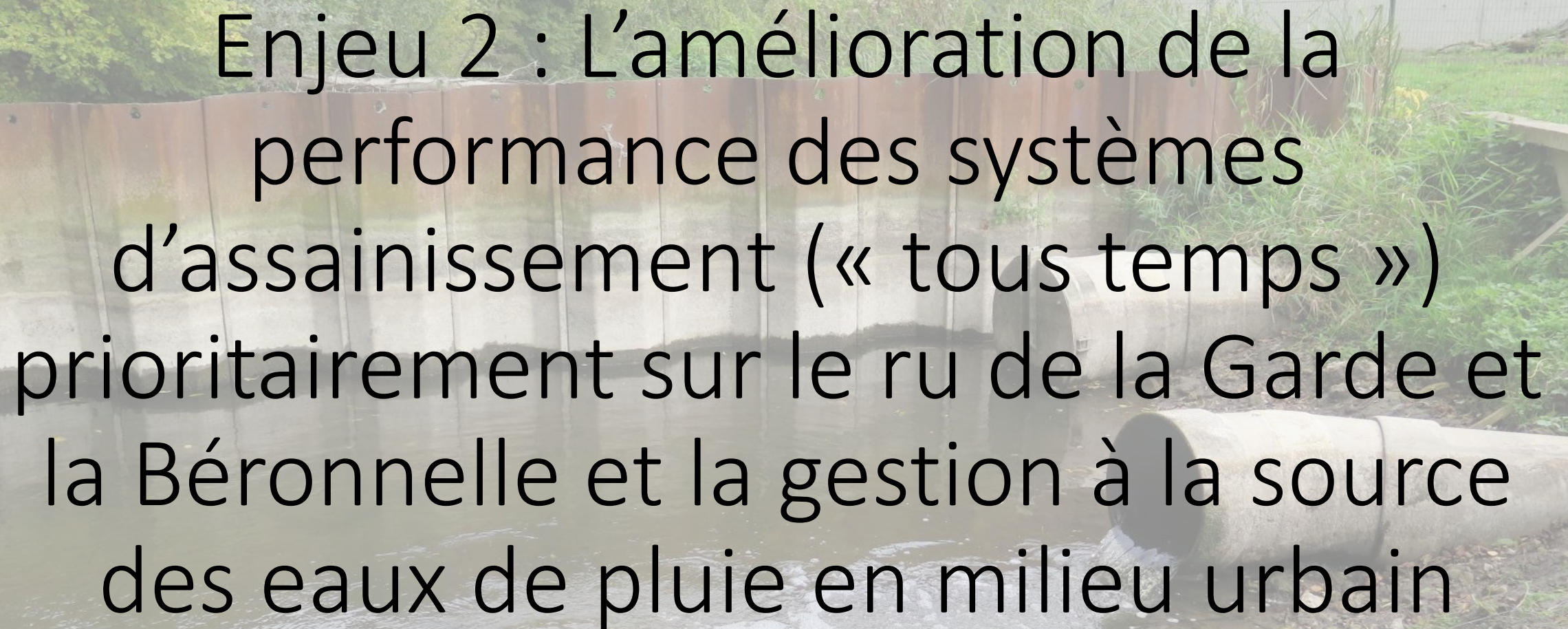
## 1.2 - Réduction des pollutions industrielles – CCLVD

Aucune analyse réalisée en 2021.

## 1.3 - Diagnostic multi-pression, propositions d'actions et animation captage

Etude (DTMP, analyse des risques, propositions d'actions, élaboration du plan d'actions) attribuée à un prestataire.

La mise en place d'un poste d'animation est envisagée pour 2022.

The background image shows an industrial facility, likely a wastewater treatment plant, with a large concrete pipe discharging into a body of water. The pipe is surrounded by green vegetation and a fence. The water in the stream is dark and has some foam on the surface.

Enjeu 2 : L'amélioration de la performance des systèmes d'assainissement (« tous temps ») prioritairement sur le ru de la Garde et la Béronnelle et la gestion à la source des eaux de pluie en milieu urbain

# Actions de l'enjeu

- 2.1 - Reconstruction de la STEP de La Neuville en Hez / Réseaux
- 2.2 - Diagnostic permanent des ECP et ECM, révision du SDA
- 2.3 - Mise en conformité des branchements d'assainissement
- 2.4 - Actions suite à la RSDE
- 2.5 - Mise en séparatif de la rue Pasteur à Mogneville
- 2.6 - Travaux suite au diagnostic permanent et au SDA
- 2.7 - Projets de travaux de déconnexion et de désimperméabilisation
- 2.8 - Desserte en assainissement collectif de la rue du Marais à Liancourt
- 2.9 - Diagnostic assainissement sur Saint Just en Chaussée
- 2.10 - Diagnostic assainissement sur Airion
- 2.11 - Projets de travaux de déconnexion et de désimperméabilisation
- 2.12 - Diagnostic permanent des ECP et ECM, révision du SDA



## Action 2.3 Mise en conformité des branchements d'assainissement

### Objectif :

- ✓ La Communauté de communes accompagne depuis plusieurs années les riverains dans leur mise en conformité d'assainissement, en présentant les dossiers à l'AESN par lot de 20 mises en conformité minimum. Les montants d'aide possible sont de 3000 € pour la mise en conformité assainissement et 1000 € pour la déconnexion des eaux pluviales.

### Résultats:

- ✓ 417 contrôles réalisés en 2020 dont 125 (30 %) sont non conformes.
- ✓ 5 lots ont déjà été déposés depuis le début de la démarche en 2019 (soit environ 106 mises en conformité réalisées).
- ✓ Des mises en conformité d'industriels ou d'équipements publics peuvent également être intégrées : ex de l'aire de lavage de la CCLVD (aide de 32090 €).

## Action 2.4 Actions suite à la RSDE

### Objectif :

- ✓ Obligation réglementaire de lancer des campagnes de RSDE : Recherche de substances dangereuses dans l'eau (micropolluants) sur les eaux entrée et sortie station d'épuration.
- ✓ Si des substances significatives trouvées, obligation de lancer un diagnostic amont (sur le réseau) et d'élaborer un plan d'actions pour juin 2022.

### Résultats:

#### Diagnostic amont 2019

15 substances significatives

2 Métaux

5 HAP

4 pesticides :

Cyperméthrine

(Insecticide)

Aclonifène

(Herbicide)

Dichlorvos

(Insecticide)

Diflufenicanil

(Herbicide)

Somme des heptachlore

et heptachlore epoxyde

(Nouveaux pesticides directive 2013/39/EU)

Di(2-ethylhexyl)phtalate ou DEHP

(Augmente la flexibilité des plastiques)

4-nonylphénols ramifié, nonylphénols et

éthoxylates de nonylphénols

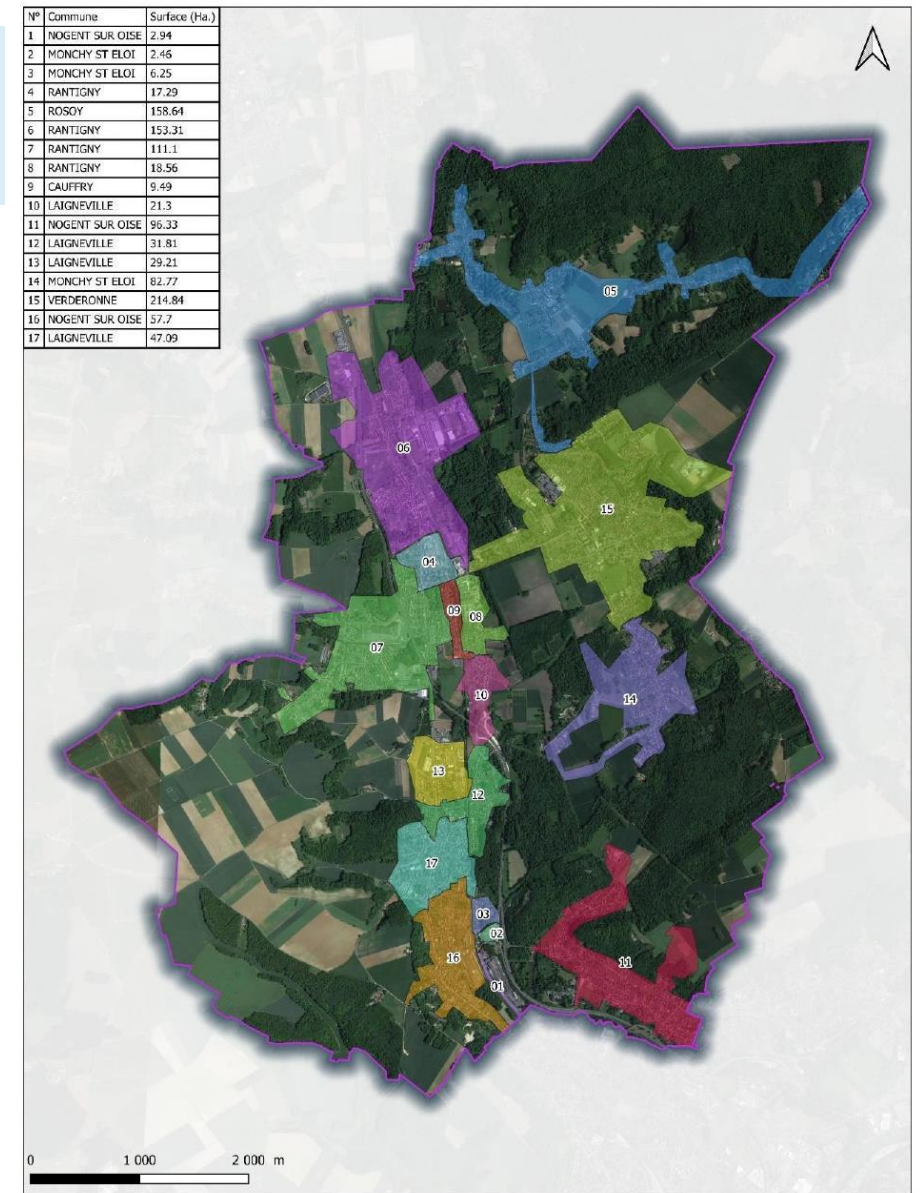
(Détergents et engrais)



## Action 2.4 Actions suite à la RSDE

### Analyses :

- ✓ Découpage en bassins versant
- ✓ Bibliographie (occupation du sol, activités industrielles...) pour identification des émissions potentielles par type de contributeur et par bassin et étude de la corrélation possible entre polluants et activités
- ✓ Campagne de mesures sur 24h



## Action 2.4 Actions suite à la RSDE

### Plan d'actions :

- ✓ Établi en priorisant les substances / difficultés de mise en œuvre / efficacité potentielle de l'action
- ✓ Actions classées en prévention / réduction / suppression
  - ✓ Pour la prévention : communication, sensibilisation, envoi de formulaires aux industriels prioritaires
  - ✓ Pour la réduction : potentiellement études et travaux sur les producteurs de micropolluants
  - ✓ Pour la suppression : utilisation de matériaux inertes pour les toitures, réseaux d'assainissement par ex, gestion des eaux pluviales à la parcelle, mises en conformité des producteurs...

## Action 2.7 : projets de travaux de déconnexion et de désimperméabilisation

### Objectif des travaux :

- ✓ Des travaux de requalification de l'Avenue Général de Gaulle sont réalisés sur la commune de Liancourt. Dans ce cadre un groupement de commandes a été réalisé entre la Ville et la Communauté de communes pour coordonner les travaux selon les compétences de chacun.

Maitre d'oeuvre : SECT / Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour la partie hydraulique, gestion des EP : Infraservices

### Coût estimatif des travaux :

- ✓ Totalité du projet : 910 000 € HT pour la CCLVD / 2 090 000 € HT pour la ville
- ✓ Un dossier est en cours de dépôt auprès de l'AESN pour la partie « Gestion alternative des eaux pluviales ». 1<sup>er</sup> projet de ce type s'intégrant dans une politique de gestion à la parcelle des eaux pluviales y compris dans les travaux sur domaine public (notamment de rénovation de voirie).
- ✓ Une clé de répartition financière a été établie sur les aménagements de surface concourant à la gestion des eaux pluviales.

# Action 2.7 : projets de travaux de déconnexion et de désimperméabilisation

## Principe des travaux :

Bassin versant de 3900 m<sup>2</sup>, générant un volume de stockage de 84 M<sup>3</sup> pour une pluie de 20 ans. Ce volume est géré par une noue accompagnée d'un massif drainant. En complément des stationnements drainants sont créés. Au final, les aménagements permettent de gérer une pluie centennale.

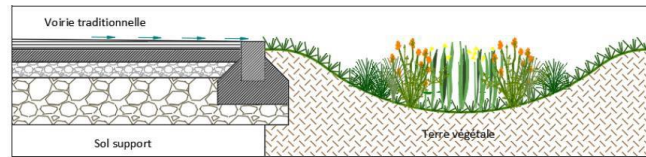
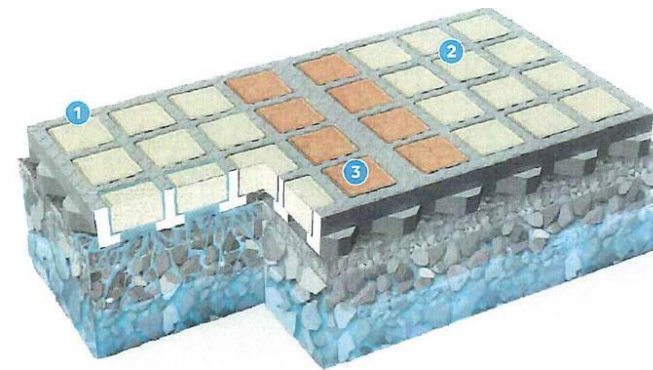


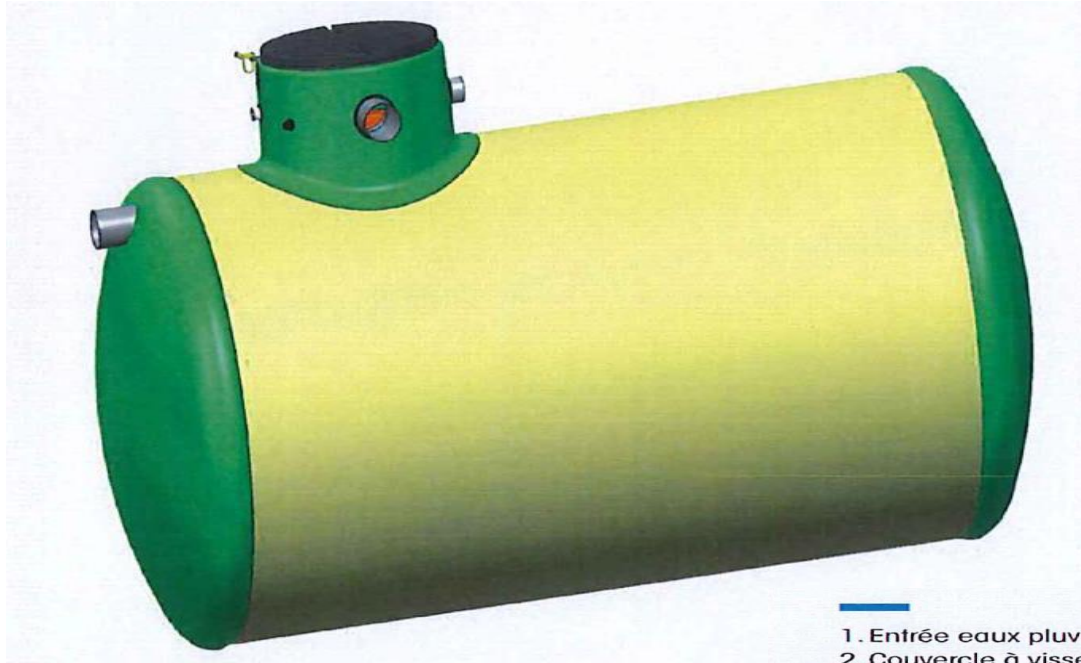
Figure 21 : Coupe type d'une noue trapézoïdale  
Source : INFRA Services



## Action 2.7 : projets de travaux de déconnexion et de désimperméabilisation

### Principe des travaux :

Mise en place d'une cuve de récupération des eaux pluviales de 30 M3 pour la toiture de l'Eglise.



1. Entrée eaux pluviales DN 160
2. Couvercle à visser verrouillable
3. Système collecteur muni de poignées comprenant les filtres
4. Ventilation DN100 PVC
5. Trop plein DN 160 équipé d'un clapet anti-retour
6. Tube d'aspiration muni d'une crépine et d'un flotteur
7. Tube plongeur ant-remous
8. Sortie pour câble pompe immergée DN 50
9. Passe paroi en 1 fileté pour branchement système pompage

# Autres actions

## 2.1 - Reconstruction de la STEP de La Neuville en Hez / Réseaux

Les travaux devraient débuter à l'été 2022

## 2.9 - Diagnostic assainissement sur Saint Just en Chaussée

## 2.10 - Diagnostic assainissement sur Airion

Ces 2 projets n'ont pas débuté

## 2.11 - Projets de travaux de déconnexion et de désimperméabilisation

Fiche générique. Quelques projets sont en discussion mais ne sont pas encore finalisés

## 2.12 - Diagnostic permanent des ECP et ECM, révision du SDA (Clermontois)

L'étude doit démarrer en 2022



A photograph of a forest stream with fallen branches and green algae in the water. The text is overlaid on a semi-transparent white box in the center of the image.

# Enjeu 3 : L'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et humides

# Actions de l'enjeu

3.1 - Restauration de la zone humide du ru d'Airion

3.2 - Réalisation d'un plan de gestion sur les zones humides de Breuil le Vert, Breuil le Sec, Bailleval, Rantigny et Liancourt

3.3 - Réouverture du ru des Ecouillaux

3.4 - Etude et restauration des zones humides de Bulles

3.5 - Restauration du marais de Bailleval

3.6 - Restauration du marais de Monchy St Eloi

3.7 - Restauration du marais d'Ars

3.8 - Restauration du marais de Clermont suite au plan de gestion

3.9 - Restauration de zones humides

3.10 - Animation Rivières

3.11 - Réalisation d'un plan de gestion sur les zones humides de Fitz-James

3.12 - Réalisation d'un plan de gestion sur les zones humides de Montreuil sur Brèche

3.13 - Restauration du marais Monroy

3.14 - Mise en place d'un réseau de suivi

3.15 - Restauration de la continuité écologique

3.16 - Restauration R1

3.17 - Remise en eau de méandres

3.18 - Animation SAGE / CTEC

3.19 - Animation zones humides

# Actions de l'enjeu

3.1 - Restauration de la zone humide du ru d'Airion

3.2 - Réalisation d'un plan de gestion sur les zones humides de Breuil le Vert, Breuil le Sec, Bailleval, Rantigny et Liancourt

3.3 - Réouverture du ru des Ecouillaux

3.4 - Etude et restauration des zones humides de Bulles

3.5 - Restauration du marais de Bailleval

3.6 - Restauration du marais de Monchy St Eloi

3.7 - Restauration du marais d'Ars

3.8 - Restauration du marais de Clermont suite au plan de gestion

3.9 - Restauration de zones humides

3.10 - Animation Rivières

3.11 - Réalisation d'un plan de gestion sur les zones humides de Fitz-James

3.12 - Réalisation d'un plan de gestion sur les zones humides de Montreuil sur Brèche

3.13 - Restauration du marais Monroy

3.14 - Mise en place d'un réseau de suivi

3.15 - Restauration de la continuité écologique

3.16 - Restauration R1

3.17 - Remise en eau de méandres

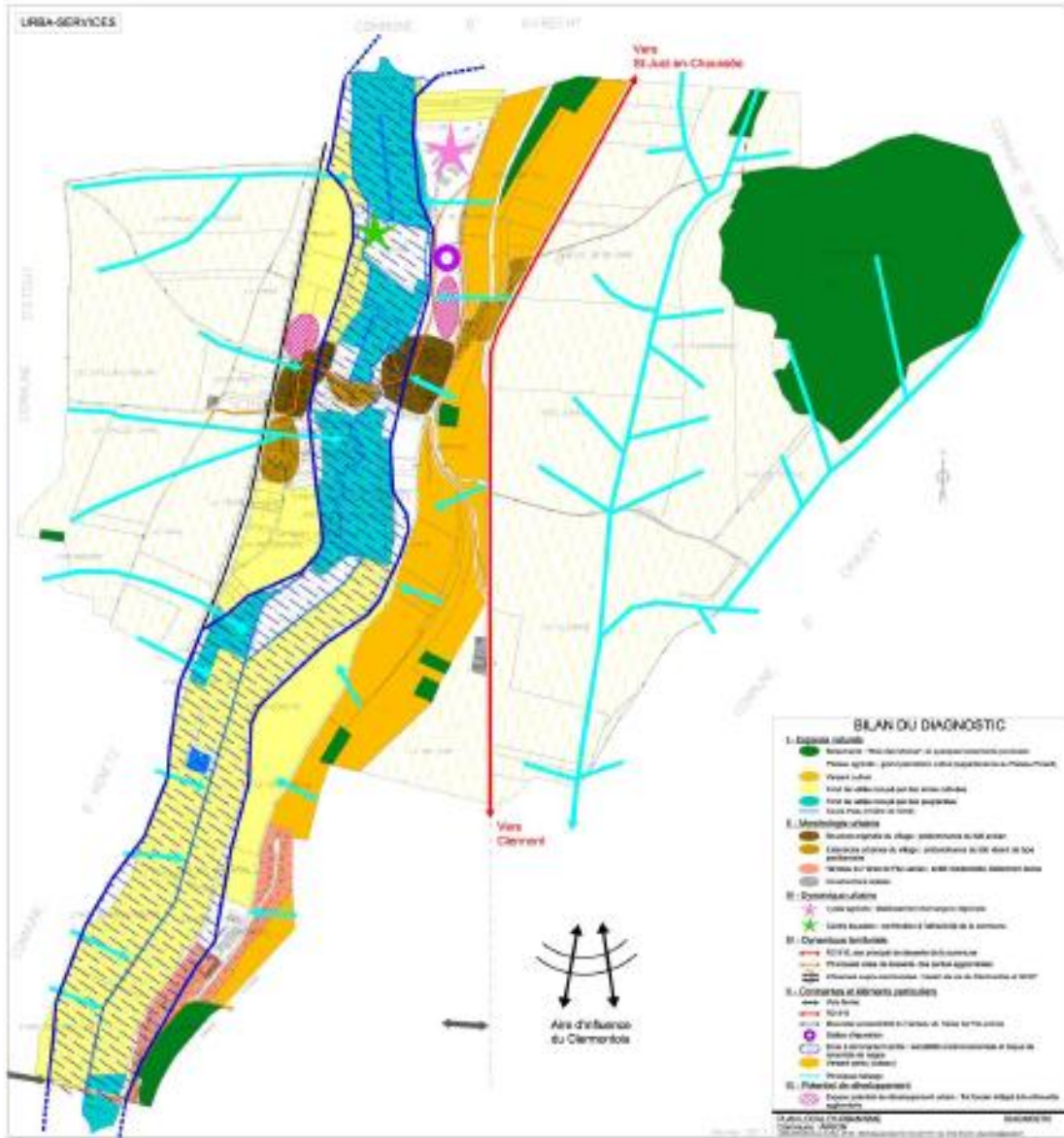
3.18 - Animation SAGE / CTEC

3.19 - Animation zones humides



# Restauration de la zone humide du ru d'Airion

Fiche 3.1



# Historique du projet



- Parcelle communale
- Peupliers *Beaupré* de moins de 20 ans dans un stade avancé de contamination par le champignon *Melampsora* (rouille)
- Projet initié en 2018

## Objectifs poursuivis

- Restaurer et diversifier les habitats humides
- Améliorer les fonctionnalités du site (réservoir de biodiversité, soutien d'étiage)
- Sensibiliser à l'environnement

# Travaux réalisés



## Projet de restauration des milieux aquatiques à Airion

- Mares
- Plantation aulnes et saule
- Cheminement piéton
- Panneau Arré
- Panneau mare
- Panneau ru d'Airion
- Haie arbustive
- Drain

### Coupe peupliers :

- Sélection de la végétation à conserver
- Essouchage seulement sur le périmètre des mares
- Bois laissé sur place pour les habitants
- Etêtage de certains sujets : favorable pour l'avifaune

Haie arbustive : Saule des vanniers, Fusain d'Europe, Cornouiller mâle, Bourdaine etc.

### Devenir des surplus de terres :

- Boucher une partie de 2 drains
- Une partie des terres laissée à disposition de la commune



Sources : Google maps 2016, SMBVB  
Conception : SMBVB 07-19

# Coupe des peupliers : mise à disposition des habitants et du lycée



Maintien de quelques arbres (avifaune)





# Création des mares



4 mares créées



# Partenariat avec le lycée d'Airion et l'école



Plantations réalisées par les lycéens d'Airion : aulnes sur la parcelle, haies arbustives à proximité des mares  
Pose de panneaux pédagogiques à venir, élaborés avec l'école d'Airion (illustrations, QR codes)  
Mobilier urbains et cheminements

# Bilan intermédiaire

- Coût des travaux : 14 478€ HT
- 0,9 hectare de zones humides restauré
- Entreprise : Forêts et Paysages
- Financement de l'AESN à 80%
- Accompagnement technique du SMBVB



# Suites

- Inventaire annuel des espèces apparues,
- Appropriation du site par les habitants,
- Gestion sur le long terme,
- En faire un lieu de démonstration,
- En faire un lieu d'expérimentation,
- RETEX et une seconde zone à proximité immédiate à entamer d'ici la fin de mandat (CTEC suivant 2026-2030)



# Etudes en zones humides

3.2 - Réalisation d'un plan de gestion sur les zones humides de Breuil le Vert, Breuil le Sec, Bailleval, Rantigny et Liancourt

3.11 - Réalisation d'un plan de gestion sur les zones humides de Fitz-James

3.12 - Réalisation d'un plan de gestion sur les zones humides de Montreuil sur Brèche

3.13 - Restauration du marais Monroy



Etudes lancées en 2020 et en cours de finalisation au premier semestre 2022

Devraient être suivies de travaux sur plusieurs sites

Animations et inventaires sur le marais Monroy

10/13/2022

CTFC Brèche Comité de pilotage



# Travaux / acquisition en zones humides

3.5 - Restauration du marais de Bailleval

3.6 - Restauration du marais de Monchy St Eloi

3.8 - Restauration du marais de Clermont suite au plan de gestion



Travaux commandés mais non encore réalisés (Bailleval, Clermont)

Acquisition de parcelles à Clermont

Fauches de restauration de mégaphorbiaies et de bas marais réalisés sur Monchy +  
entretien Aconit napel

# Travaux en rivières

3.15 - Restauration de la continuité écologique

3.16 - Restauration R1

3.17 - Remise en eau de méandres



Travaux réalisés conformément à la programmation du SMBVB

10/03/2022

CTEC Brèche - Comité de pilotage

# Autres actions

## 3.14 - Mise en place d'un réseau de suivi

Suivi réalisé depuis 2020 sur le ru de la Garde et la Béronnelle

Station	Physico-chimie « DCE »	Physico-chimie Seq-eau V2 (hors paramètres DCE)	Polluants spécifiques analysés	IBD	I2M2
Ru de la Garde	Médiocre	Moyenne	Bonne	Moyenne	Mauvaise
Béronnelle supérieure	Mauvaise	Bonne	Bonne	Bonne	Mauvaise
Béronnelle inférieure	-	-	-	Moyenne	Mauvais

*Résultats 2020*



# Actions non démarrées

## 3.3 - Réouverture du ru des Ecoillaux

Dossier retiré du PPRE, réticences de la communes, inventaire écrevisses à mener

## 3.4 - Etude et restauration des zones humides de Bulles

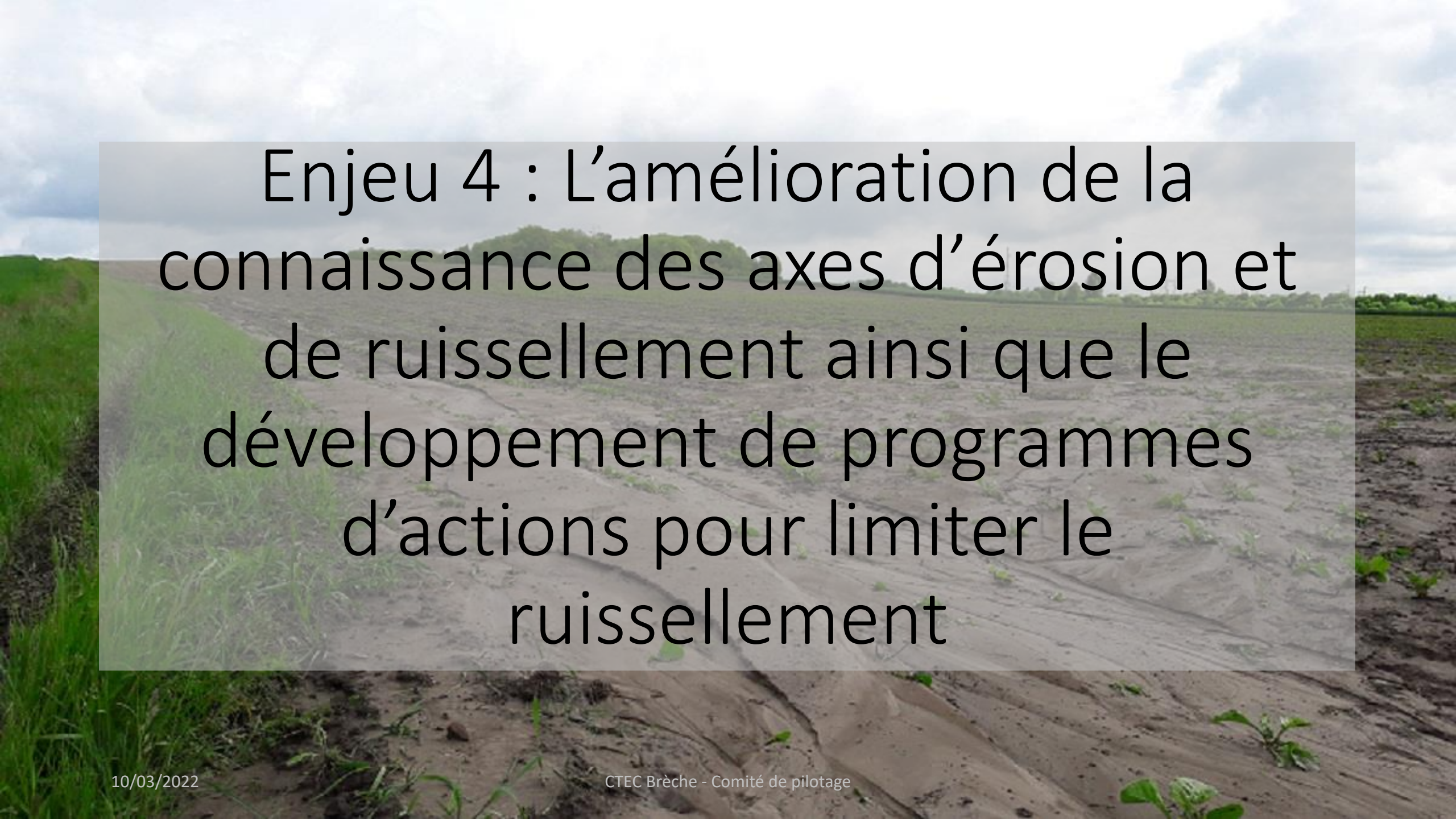
Pas de démarrage de l'action du CEN

## 3.7 - Restauration du marais d'Ars

Action reprise par le SMBVB en régie, en attente des inventaires papillons de nuit et de la cartographie des végétations.

# Demandes d'intégration du CTEC

- Laigneville : réalisation d'un plan de gestion de ses zones humides et acquisition en cas de vente
- Cambronne Les Clermont : réalisation d'un plan de gestion marais Ars



Enjeu 4 : L'amélioration de la connaissance des axes d'érosion et de ruissellement ainsi que le développement de programmes d'actions pour limiter le ruissellement

# Actions de l'enjeu


4.1 - Actions pour limiter les ruissellements - CCLVD

4.2 - Actions pour limiter les ruissellements - CCC

Schéma directeur d'assainissement pluvial du clermontois lancé en 2020

Etat des lieux / diagnostic réalisé, proposition d'un programme d'actions en 2022

En parallèle, lancement par le SMBVB d'une étude sur la gouvernance liée à la compétence ruissellement

A photograph of a forest stream with a rocky bed and dense green foliage on the banks. The stream flows through a wooded area with tall trees and thick undergrowth. The water is clear, and the rocks are visible at the bottom. The scene is captured from a slightly elevated angle, looking down the length of the stream.

# Enjeu 5 : L'amélioration des connaissances sur les relations entre nappe et rivière

# Actions de l'enjeu

5.1 - Amélioration de la connaissance des niveaux de nappe

5.2 - Amélioration des connaissances sur les échanges nappe / rivières et définition de volumes prélevables

Aucune réalisation en 2020 et 2021

Réflexion sur une démarche commune avec le SMOA et le SMOM en 2022 pour lancer une étude sur le fonctionnement de la nappe

A group of people, including children and adults, are gathered in a forest. They are dressed in winter clothing like jackets and scarves. The forest has many thin, bare trees, suggesting it might be late autumn or winter. The ground is covered with fallen leaves. The text 'Enjeu 6 : La communication et la sensibilisation' is overlaid in the center of the image.

# Enjeu 6 : La communication et la sensibilisation

# Action de l'enjeu

## 6.1 - Pédagogie active et communication

Organisation en 2021 des ateliers élus eau et climat  
6 journées, sur les enjeux du SAGE :

- adaptation au changement climatique,
- gestion des cours d'eau,
- gestion des zones humides,
- gestion durable et intégrée des eaux pluviales en milieu urbain,
- lutte contre l'érosion et le ruissellement en milieu agricole et naturel,
- développement de l'agriculture biologique sur un territoire.





# Bilan 2020 et 2021

Enjeu	Montant total des travaux réalisés	% par rapport au prévisionnel	Répartition annuelle	
			2020	2021
Préservation de la ressource	77 263 €	13,41 %	54 263 €	23 000 €
Assainissement - pluvial	178 051 €	1,64 %	0 €	178 051 €
Milieux aquatiques et humides	1 537 945 €	32,05 %	860 131 €	652 022 €
Erosion - ruissellement	395 255 €	69,19 %	395 255 €	0 €
Relations nappe - rivière	0 €	0,00 %	0 €	0 €
Communication - sensibilisation	10 354 €	39,82 %	0 €	10 354 €
Sous total	2 198 868 €	12,96 %	1 309 649 €	863 427 €

Engagement financier global à 13% (23% sans l'action 2.1 à 7,4M€)

20 actions sur 40 engagées

Montée en puissance attendue en 2022 avec plusieurs actions de l'enjeu 2 qui doivent démarrer

# CTEC BRÈCHE 2020-2025



## BILAN 2020-2021



Merci de votre attention